

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à candidatures pour les concours « Nature en milieu bâti » et « Nature en ville » de la Région et de la Ville de Nyon

Nyon, le 17 novembre 2025 – La Ville de Nyon lance la 2^e édition du concours « Nature en ville », doté de 10'000 francs pour encourager les citoyennes et citoyens à favoriser la biodiversité sur des terrains privés. Cette année, Région de Nyon s'associe à l'action en mettant au concours le prix « Nature en milieu bâti », qui récompensera à hauteur de 5000 francs des initiatives menées à l'échelle régionale.

Favoriser la biodiversité dans le milieu bâti

Les concours « Nature en ville » et « Nature en milieu bâti », lancés conjointement par la Ville de Nyon et Région de Nyon, visent à encourager des actions concrètes pour renforcer la biodiversité en milieu bâti. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1^{er} mars 2026 et la participation est gratuite.

Deux jurys, composés d'experts en environnement, en urbanisme et en aménagement paysager, évalueront les projets selon leur impact positif sur la biodiversité, leur faisabilité, ainsi que leur capacité à sensibiliser la population.

Les projets soutenus seront annoncés le samedi 30 mai 2026 à Nyon, lors de l'événement « Natures en Fête ».

Concours « Nature en ville » de la Ville de Nyon

Cette action s'inscrit dans la Stratégie biodiversité 2030 de la Ville de Nyon, qui vise à préserver et à développer durablement la biodiversité sur l'ensemble du territoire communal.

Les projets peuvent inclure par exemple la création d'espaces humides, de jardins collectifs, de balcons végétalisés, ou toutes autres initiatives en faveur de la faune et de la flore locales menées sur domaine privé.

Les lauréat·es se partageront 10'000 francs pour les aider à réaliser ou à développer leurs idées. Le règlement du concours incluant les conditions de participation et canevas de dossier de candidature sont disponibles sur le site de la Ville de Nyon (nyon.ch/demarches/concours-nature-en-ville).

Pour toute question, le Service de l'environnement est à disposition au 022 316 42 90 ou à environnement@nyon.ch.

Concours « Nature en milieu bâti » de Région de Nyon

La Région s'associe à la Ville de Nyon pour encourager, à l'échelle régionale, des projets au bénéfice de la biodiversité en milieu bâti. Le concours « Nature en milieu bâti » est ouvert à l'ensemble des habitant·es, administrations, entreprises et associations sur le territoire des Communes membres de la Région.

Les initiatives proposées doivent s'inscrire dans les politiques existantes et peuvent par exemple porter sur la création d'un étang pour la biodiversité, d'une haie arbustive indigène, la pose de nichoirs à hirondelles de fenêtres, l'élaboration d'un plan lumière, ou toute autre mesure sur parcelle privée ou publique.

Un montant de 5000 francs récompensera les lauréat·e·s. Le règlement ainsi que le formulaire de dépôt de demande sont disponibles sur la page regiondenyon.ch/concours-environnement.

Les questions éventuelles peuvent être adressées à Emilie Staub, déléguée à l'environnement à Région de Nyon (environnement@regiondenyon.ch ou 022 552 30 25).

Contacts presse

- **Région de Nyon** : Daniela Nagy, Responsable de la communication et du marketing, 022 552 30 20, d.nagy@regiondenyon.ch
- **Ville de Nyon** : Pierre Wahlen, Municipal chargé de l'Environnement, 079 403 93 11